

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple-Un But-Une Foi



Ministère de la Santé et de l'Action sociale



DECLARATION DU SENEGAL

78^{ème} SESSION DE L'ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE

Point :17.5 Poliomyélite

Document A78/4

**Monsieur le Président,
Distingués délégués,
Mesdames et Messieurs,**

La Sénégal félicite vivement tout le Secrétariat, prend bonne note du rapport et reste aligné sur la Stratégie mondiale d'Eradication de la Poliomyélite (2022-2026) tout en soutenant les propositions et recommandations pertinentes ici évoquées.

Le Sénégal dispose déjà d'un plan de transition des acquis du programme de l'Initiative d'éradication de la poliomyélite. L'Institut Pasteur de Dakar constitue également une opportunité d'appui aux efforts faits sur le volet surveillance de la poliomyélite.

Poursuivant dans cette dynamique et dans le cadre de l'éradication de la poliomyélite, le Sénégal a introduit dans son PEV en 2015, une première dose du Vaccin antipoliomyélique Inactivé (VPI) et une deuxième dose de VPI en 2022. Le pays compte également avant la fin du premier semestre de 2025, remplacer dans son PEV actuel, le vaccin Pentavalent par le vaccin Hexa valent qui combine le Pentavalent et le VPI.

Ceci permettra au PEV d'avoir 3 doses de VPI dans le calendrier des enfants âgés entre 0 et 11 mois mais aussi se disposer d'une dose de rappel dans la deuxième année de vie comme recommandé par l'OMS.

Toujours dans nos plans actuels, des mesures supplémentaires fortes sont envisagées pour la vaccination de tous les enfants cibles en général et des enfants "zéro dose" en particulier.

En effet, dans ces plans, les enfants "zéro dose" vont bénéficier de la vaccination à travers une relance soutenue et durable de la vaccination de routine. Pour se faire, l'élaboration et la mise en œuvre de plans "atteindre chaque enfant" (ACE) sont centrées sur l'équité et

l'atteinte des communautés difficiles d'accès avec des stratégies innovantes adaptées aux besoins des populations cibles.

Aussi, Il est prévu la digitalisation des outils de gestion de la vaccination avec l'introduction de registres électroniques pour un suivi actif de la cible, ce qui constitue un atout majeur dans cette initiative.

Pour réussir ces plans, les pays doivent aussi disposer de ressources financières propres pour la mise en œuvre de cette stratégie d'éradication de la poliomyélite qui, tout en renforçant la vaccination de routine, tiendra compte de l'émergence de poliovirus dérivés.

Le pays compte poursuivre sa collaboration avec les partenaires pour une mise à disposition diligente des fonds d'urgence de riposte mobilisables rapidement pour l'organisation à temps des campagnes de qualité en cas d'épidémie. En même temps, l'utilisation efficiente des ressources à travers l'intégration des activités à haut impact de santé publique dans une approche holistique est déjà privilégiée pour une prise en charge adéquate des coûts opérationnels des services de vaccination.

Enfin, des efforts seront entrepris aux plan national, régional et mondial pour soutenir :

- Les plans pays avec une vaccination de routine de qualité et des plans de préparation et de riposte conformément aux nouvelles orientations
- Une surveillance de la poliomyélite avec un accent particulier sur les volets communautaire et environnemental
- La surveillance des poliovirus chez les personnes atteintes d'une immunodéficience primaire
- L'organisation de campagnes de qualité en cas de riposte

Je vous remercie de votre aimable attention